AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C2249
FR0010918292-FS0712

30 juin 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SEB S.A.

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 30 juin 2020, la société Invesco Ltd. (Invesco Head Quarters, Two Peachtree Pointe 1555 Peachtree, Suite 1800 Atlanta, Georgie, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 26 juin 2020, par suite d'une cession d'actions sur le marché, le seuil 5% du capital de la société SEB S.A. et détenir, pour le compte desdits fonds, 2 498 152 actions SEB S.A. représentant autant de droits de vote, soit 4,97% du capital et 3,21% des droits de vote de cette société[1].

[1] Sur la base d'un capital composé de 50 307 064 actions représentant 77 705 527 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.